

Compte rendu de la séance du 14/10/2022

Pierre PANTANELLA, Isabelle MAILHE, Nicolas GALIERES, Corinne CAMBEFORT, Agathe HINTON, Quentin VALAT, José DE SOUSA BARROS, Xavier GALTIER, Frédéric BARASCUD, Xavier BERNAT, François BILLET, Simon GALTIER, Jean-Marie SCHMERBER
Raymond FABREGUES par Pierre PANTANELLA, Nicolas DEDIEU par Jean-Marie SCHMERBER

Secrétaire(s) de la séance:
Isabelle MAILHE

Ordre du jour:

Vote des 3 taxes

Vote des comptes de gestion 2021 (commune, eau, assainissement)

Vote des comptes administratifs 2021(commune, eau, assainissement)

Vote des budgets primitifs 2022 (commune, eau, assainissement)

Questions diverses

Délibérations du conseil:

vote compte de gestion de la commune (DE 2022 015)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PANTANELLA Pierre

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

Vote du compte administratif de la commune (DE 2022 016)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'Isabelle MAILHE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par PANTANELLA Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		40 454.90		312 219.01		352 673.91
Opérations exercice	991 781.06	117 385.47	572 341.03	773 712.47	1 564 122.09	891 097.94
Total	991 781.06	157 840.37	572 341.03	1 085 931.48	1 564 122.09	1 243 771.85
Résultat de clôture	833 940.69			513 590.45	320 350.24	
Restes à réaliser	128 287.10	557 921.83			128 287.10	557 921.83
Total cumulé	962 227.79	557 921.83		513 590.45	448 637.34	557 921.83
Résultat définitif	404 305.96			513 590.45		109 284.49










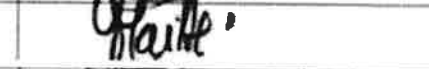
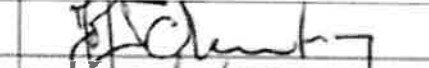


2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le maire ne participe pas au vote et sort de la salle.

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

BARASCUD Frédéric	
BERNAT Xavier	
BILLET François	
CAMBEFORT Corinne	
DE SOUSA BARROS José	
DEDIEU Nicolas	
GALIERES Nicolas	
GALTIER Simon	
GALTIER Xavier	
HINTON Agathe	
MAILHE Isabelle	
SCHMERBER Jean-Marie	
VALAT Quentin	

Vote du compte de gestion - eau (DE 2022 017)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PANTANELLA Pierre, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

FABREGUES Raymond	P. X 11
BARASCUD Frédéric	Barascud
BERNAT Xavier	Bernat
BILLET François	Billet
CAMBEFORT Conne	Cambefort
DE SOUSA BARROS José	De Sousa Barros
DEDIEU Nicolas	pour dedieu
GAJERES Nicolas	Gajeres
GALTIER Simon	Galtier
GALTIER Xavier	Galtier
HINTON Agathe	Hinton
MAILHE Isabelle	Mailhe
PANTANELLA Pierre	Pantanello
SCHMERBER Jean-Marie	Schmerber
VALAT Quentin	Valat

Vote du compte administratif - eau (DE 2022 018)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'Isabelle MAILHE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par PANTANELLA Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :










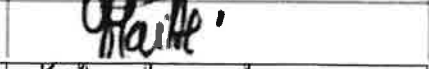



Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		153 107.39		136 321.36		289 428.75
Opérations exercice	25 348.82	40 668.00	104 705.55	128 674.01	130 054.37	169 342.01
Total	25 348.82	193 775.39	104 705.55	264 995.37	130 054.37	458 770.76
Résultat de clôture		168 426.57		160 289.82		328 716.39
Restes à réaliser						
Total cumulé		168 426.57		160 289.82		328 716.39
Résultat définitif		168 426.57		160 289.82		328 716.39

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Le maire ne participe pas au vote et sort de la salle.

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

BARASCUD Frédéric	
BERNAT Xavier	
BILLET François	
CAMBEFORT Corinne	
DE SOUSA BARROS José	
DEDIEU Nicolas	
GALIERES Nicolas	
GALTIER Simon	
GALTIER Xavier	
HINTON Agathe	
MAILHE Isabelle	
SCHMERBER Jean-Marie	
VALAT Quentin	

Vote du compte de gestion - assainissement (DE 2022 019)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PANTANELLA Pierre, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

FABREGUES Raymond	P. X ett!
BARASCUD Frédéric	ett!
BERNAT Xavier	ett!
BILLET François	ett!
CAMBEFORT Corinne	ett!
DE SOUSA BARROS José	ett!
DEDIEU Nicolas	pour ett! ett!
GALIERES Nicolas	ett!
GALTIER Simon	ett!
GALTIER Xavier	ett!
HINTON Agathe	ett!
MAILHE Isabelle	ett!
PANTANELLA Pierre	ett!
SCHMERBER Jean-Marie	ett!
VALAT Quentin	ett!

Vote du compte administratif - assainissement (DE 2022 020)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'Isabelle MAILHE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par PANTANELLA Pierre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		92 008.61		15 109.98		107 118.59
Opérations exercice	47 727.14	35 894.48	74 569.23	87 272.85	122 296.37	123 167.33
Total	47 727.14	127 903.09	74 569.23	102 382.83	122 296.37	230 285.92
Résultat de clôture		80 175.95		27 813.60		107 989.55
Restes à réaliser						
Total cumulé		80 175.95		27 813.60		107 989.55
Résultat définitif		80 175.95		27 813.60		107 989.55










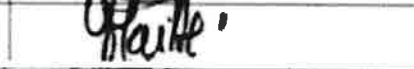
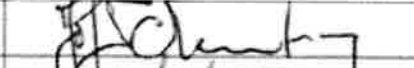


2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le maire ne participe pas au vote et sort de la salle.

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

BARASCUD Frédéric	
BERNAT Xavier	
BILLET François	
CAMBEFORT Corinne	
DE SOUSA BARROS José	
DEDIEU Nicolas	
GALIERES Nicolas	
GALTIER Simon	
GALTIER Xavier	
HINTON Agathe	
MAILHE Isabelle	
SCHMERBER Jean-Marie	
VALAT Quentin	

Affectation du résultat de fonctionnement - commune (DE 2022 021)

- Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PANTANELLA Pierre,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice ;
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 6 110.24

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	251 140.34
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	6 110.24
Résultat cumulé au 31/12/2021	6 110.24
A.EXCEDENT AU 31/12/2021 6 110.24	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	6 110.24
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à ST ROMÉ DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

FABREGUES Raymond	P. X 11
BARASCUD Frédéric	Barascud
BERNAT Xavier	Bernat
BILLET François	Billet
CAMBEFORT Corinne	Cambefort
DE SOUSA BARROS José	De Sousa Barros
DEDIEU Nicolas	pour dedieu
GALIERES Nicolas	Galieres
GALTIER Simon	Galtier
GALTIER Xavier	Galtier
HINTON Agathe	Hinton
MAILHE Isabelle	Mailhe
PANTANELLA Pierre	Pantanello
SCHMERBER Jean-Marie	Schmerber
VALAT Quentin	Valat

Affectation du résultat de fonctionnement - eau (DE 2022 022)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PANTANELLA Pierre :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 160 289.82

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	136 321.36
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	69 956.86
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	23 968.46
Résultat cumulé au 31/12/2021	160 289.82
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	160 289.82
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	160 289.82
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

FABREGUES Raymond	P. X
BARASCUD Frédéric	Barascud
BERNAT Xavier	Bernat
BILLET François	Billet
CAMBEFORT Corinne	Cambefort
DE SOUSA BARROS José	De Sousa Barros
DEDIEU Nicolas	pour Dedieu
GALJERES Nicolas	Galjeres
GALTIER Simon	Galtier
GALTIER Xavier	Galtier
HINTON Agathe	Hinton
MAILHE Isabelle	Mailhe
PANTANELLA Pierre	Pantanello
SCHMERBER Jean-Marie	Schmerber
VALAT Quentin	Valat

Affectation du résultat de fonctionnement - assainissement (DE 2022 023)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PANTANELLA Pierre :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice ;
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

déficit de -6 550.78

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	5 575.27
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-6 550.78
Résultat cumulé au 31/12/2015	-6 550.78
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2015	-6 550.78
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-6 550.78

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

FABREGUES Reymond	P.O. / # 11
BARASCUD Frédéric	[Signature]
BERNAT Xavier	[Signature]
BILLET François	[Signature]
CAMBEFORT Corinne	[Signature]
DE SOUSA BARROS José	[Signature]
DEDIEU Nicolas	pour [Signature]
GALIERES Nicolas	[Signature]
GALTIER Simon	[Signature]
GALTIER Xavier	[Signature]
HINTON Agathe	[Signature]
MAILHE Isabelle	[Signature]
PANTANELLA Pierre	[Signature]
SCHMERBER Jean-Marie	[Signature]
VALAT Quentin	[Signature]

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

BARASCUD Frédéric	
BERNAT Xavier	
BILLET François	
CAMBEFORT Corinne	
DE SOUSA BARROS José	
DEDIEU Nicolas	
GALIERES Nicolas	
GALTIER Simon	
GALTIER Xavier	
HINTON Agathe	
MAILHE Isabelle	
PANTANELLA Pierre	
SCHMERBER Jean-Marie	
VALAT Quentin	